République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2023

~~~~

BUDGET ANNEXE PAE LA CROIX BUDGET PRIMITIF 2024.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 décembre 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à Mme Martine BONNET, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN à M. Christian VILOING.

Excusés Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO.

Absents M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum: 25	Présents : 38	Votants: 44	Pour : 44 Contre : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			Abstention : 0 Ne prend pas part : 0

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36;

VU l'article L.1612-2 du même code;

VU la délibération n° 3223 du Conseil communautaire en date du 27 novembre 2023 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 ;

CONSIDERANT les éléments issus du Rapport d'Orientation Budgétaire et tenant au contexte spécifique des budgets annexes d'aménagement de ZAE,

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires 2024 du budget primitif ne comportent pas de reprise anticipée des résultats 2023. Elles ont été faites en corrélation avec les orientations du Débat d'Orientation Budgétaire,

CONSIDERANT la section de fonctionnement du budget annexe PAE La CROIX 2024 :

Dépenses

Chapitre 011 : 1.439K€ d'études et e travaux d'aménagement

Chapitre 65 : 3K€ d'autre charges de gestion courantes

Chapitre 66 : 225K€ de charges d'intérêts Chapitre 042 : 2.303 K€ de variation de stocks

- Recettes

Chapitre 70 : 2.303K€ de vente de terrains aménagés

Chapitre 042: 1667 K€ de variation de stocks

CONSIDERANT que la section de fonctionnement s'équilibre à 3.970K€,

CONSIDERANT la section d'investissement du budget annexe PAE La CROIX 2024 :

- Dépenses

Chapitre 16 : 636K€ de remboursement d'emprunts Chapitre 040 : 1667 K€ de variation de stocks

- Recettes

Chapitre 040 : 2.303K€ de variation de stocks

CONSIDERANT que la section d'investissement s'équilibre à 2.303K€,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif 2024 du budget annexe PAE La Croix de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État N° 3374 Publication le 21/12/2023 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 21/12/2023 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231218-15066-BF-1-1 Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

Secrétaire de séance

Marie-Hélène SANCHEZ

Commune

VENDEMIAN

Code INSEE

Commune

ANIANE

ANIANE

ANIANE

AUMELAS

ARBORAS

ARGELLIERS

BELARGA

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

JONQUIERES

LA BOISSIERE

LAGAMAS

LE POUGET

LE POUGET

MONTARNAUD

CAMPAGNAN

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents: 40 Nombre de suffrages exprimés: 46 Procuation : 6

Présenté par le Président

Le Conseil communautaire

Philippe

Nicole

Nicolas

Ronny

Pierre

José

Jean-Marc

Jean-François

Marie-Hélène

Martine

Olivier

Philippe

Stéphanie

Marcel

Bernard

Jean-Claude

Christian

Thibaut

Josette

Jean-Pierre

Marie-Françoise

SALASC

MORERE

ROUSSARD

PONCE

NACHEZ

AMALOU

MARTINEZ

ISURE

SOTO

LABEUR

SERVEL

SANCHEZ

LASSALVY

BOUGARD-BRUN

CHRISTOL

GOUZIN

VILOING

BARRAL

CUTANDA

PUGENS

CROS

VOTES: Unamimile Pour: 46

Date de convocation : 05/12/2022

Le Président

Présent

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 décembre 2022

LOUKANI (suppléante)

LEMOINE (suppléante)

LAUSSEL (suppléante)

LANGREE (suppléante)

Jean-Manuel YORIS (suppléant)

Jean-Louis RANDON (suppléant)

HOCHART (suppléante)

Excusé

ANCIAN (suppléant)

Nom

Sandrine

Cécile

Florence

Cécile

Pierre

_								
		MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU				Tensteen .
)2:	1 ()	MONTARNAUD	Anthony	GARCIA				
de	nt ()	MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI				
	Offor	MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine	GIL (suppléante)	Excusé	4
	XII FO	PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard	PINGAUD (suppléant)		Mpeir
	. A.	POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles	BOULOUYS (suppléant)		ments.
ıt	SIGNATURE	POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis	RICARD (suppléant)		Mer
		PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle	AVIAT (suppléante)		
		PUILACHER	Martine	BONNET	Benoît	FULCRAND (suppléant)		Manuel
	in Philippe ALASC		Jean Pierre	GABAUDAN				J. Comments of the second
	1	ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC				Excusée, donne procuration à M. Yannick VERNIERES
	Alex	ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES				(سينا
/	1	ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		D. M.
	Altre	ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ	<			
	THE STATE OF THE S	ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		l'		Excusee, donne procuration J.M. Henry MARTINEZ
	AL.	ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD				
	Excusée, donné promotos à n. Marcel CHRISTOL	ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal	THEVENIAUD (suppléant)		
	ol	ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard	CAUMEIL (suppléant)		4
	Jun.	ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe	MORESMAU (suppléant)		
	tun	ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		gh.		Excuse donne procuration à n. Jean-Pierre GABAUDAN
		ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK				Excusée, c
		ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN				H. Silvert
/	13	ST PARGOIRE	Monique	GIBERT				4. Silvert
	$\langle \rangle$	ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne	GELLY (suppléante)		The state of the s
	AN T	ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique	VIALLA (suppléante)		Annother
		TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie	MOYANO (suppléante)		Excuse, donne procuration à M. José MARTINEZ
_						FERNANDEZ-		

Nom

Certifié exécutoire par le Président

David

CABLAT

, compte tenu de la transmission en préfecture le $\mbox{\it lh.12.22}$

FAUCILHON (suppléante)

FERNANDEZ-

Et de la publication, le 15.12.22 A Gignac

,le 15.12.22

SIGNATURE

Présent



BUDGET ZAE LACROIX - BP 2024 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		
011	Charges à caractère général	1 439 179,00	
012	Charges de personnel		
014	Atténuation de produits		
65	Autres charges de gestion courante	2 971,00	
66	Charges financières	225 000,00	
67	Charges exceptionelles		
042	Dotation aux amortissements	2 303 150,00	
023	Virement à la section d'investissement		
	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 970 300,00	

	RECETTES		
002	Résultat d'exploitation reporté		
013	Atténuation de charges		
70	Produits et ventes diverses	2 303 150,00	
75	Autres produits de gestion courante		
77	Produits exceptionnels		
042	Subventions d'investissement	1 667 150,00	
002	Résultat d'exploitation reporté		
	RECETTES DE L'EXERCICE	3 970 300,00	



BAZAE LACROIX - BP 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
001	Solde exécution invt reporté		
16	Emprunts, cautionnements	636 000,00	
040	Subventions transférables	1 667 150,00	
	DEPENSES DE L'EXERCICE	2 303 150,00	

RECETTES			
001	Solde exécution invt reporté		
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)		
13	Subventions d'équipement		
16	Emprunts		
021	Vir. de la section de fonctionnement		
040	Amortissements	2 303 150,00	
RECETTES DE L'EXERCICE		2 303 150,00	